BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

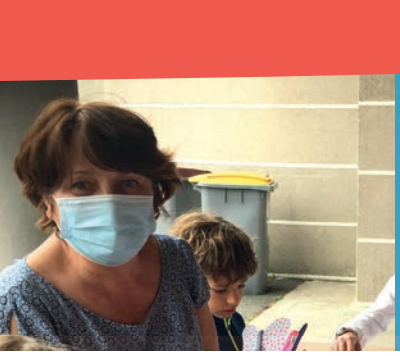

Biard mag'

www.ville-biard.fr

août 2020 N°63

Page 4 **Budget 2019-2020**

Page 8 **Vie scolaire**

Page 11 **Environnement**

BIARD

ÉDITO

L'épidémie COVID fait de cette année 2020 une période très particulière, mêlée d'inquiétude et de bouleversements.
Passé la sidération face au confinement décrété et à la paralysie générale, notre volonté première a été d'agir pour maintenir le lien avec nos habitants, et surtout avec les plus fragiles d'entre eux. Juste élus, et pas encore installés dans leurs fonctions, les conseillers municipaux se sont partagé la tâche d'appeler régulièrement les personnes isolées et d'organiser l'entraide au niveau de notre commune.

La gestion des écoles s'est avérée très complexe du fait des changements fréquents de directives ministérielles et de protocoles sanitaires. La sécurité sanitaire pour les enfants, les enseignants et nos personnels communaux a été notre première préoccupation. Nous devons remercier nos équipes enseignantes qui ont répondu à cet enjeu, et au mieux de leurs moyens pour répondre à notre volonté de satisfaire les attentes des familles désireuses (ou contraintes) de voir leurs enfants retourner à l'école.

Dans ce bulletin, nous avons souhaité consacrer un dossier spécial à ce sujet, afin de partager avec vous les contraintes qui ont guidé nos choix de gestion de cette crise sanitaire.

Notre conseil municipal du 26 mai dernier, plus de deux mois après notre élection, a pu enfin acter l'installation d'une nouvelle équipe d'élus soudée, motivée et renforcée par ce contexte inédit. Nos cinq commissions thématiques se sont déjà réunies afin d'orienter les objectifs de ce mandat.

Deux éléments majeurs de la vie de notre commune sont à venir. Le mercredi 9 septembre prochain, le Tour de France traversera le cœur de notre bourg. Nous tenons à donner à cette journée un caractère convivial et festif, ce qui nous manque depuis le printemps : passage de la caravane et de la course, animations, concerts, pique-nique et restauration sur place, ainsi que le feu d'artifice que nous n'avons pas pu tirer le 13 juillet dernier. Nous vous espérons nombreux, mais prudents, avec nous ce jour-là. Nos besoins de bénévoles (signaleurs, installation, etc.) sont importants : merci de vous faire connaître à la mairie.

Le deuxième élément concerne la mise en chantier, dès fin août, de la rénovation du Foyer Guillaume d'Aquitaine.
Nous devrons nous organiser pendant une année pour offrir aux activités associatives les meilleures solutions d'hébergement possibles, mais nous bénéficierons par la suite, enfin, d'une salle plus confortable, mieux équipée et mieux adaptée aux besoins de tous.

Je vous souhaite à tous de profiter de belles journées en cette fin d'été, et une excellente rentrée.

Gilles Morisseau - Maire de Biard

Sommaire

VIE COMMUNALE 4
> Nos commissions thématiques 4
> Le CCAS 4
> Les représentations de notre commune 4
> Fonctionnement et investissement 5

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2020 6
> Fonctionnement et investissement 6

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 7

VIE SCOLAIRE 8
> La vie des écoles 8

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION COMMUNALE 10
> Le Tour de France 10
> Un forum riche en animations 10
> Dynamiser la communication 10
> Info CCAS 10

ENVIRONNEMENT 11
> Biodiversité, création d'un rucher communale 11
> Fauchage différencié 11
> Fleurissement cimetière 11
> Bâtiments publics 11
> Vie communale 12
> Réseaux d'adduction d'eau 12
> La préparation du passage du Tour de France 13
> Nos chantiers de fin d'année 2020 13

ACTION SOCIALE 14
> Commission Affaires Sociales Solidarités - Intergénérationnel emploi - économie 14
> Expo « Après la lettre » 14

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES 15

EXPRESSION DE GROUPE 15

AGENDA 16

Directeur de la publication
Gilles MORISSEAU
Responsable de la rédaction
Mickaël DESVIGNES et les conseillers municipaux

Régie publicitaire et réalisation :
Sipap / Rinocéros
Impression
Imprimerie Nouvelle 86580 Biard

Crédits photos :
Mairie de Biard
Mickaël DESVIGNES
Adobe Stock.com

RETROUVEZ **TOUTES NOS INFOS** SUR : www.ville-biard.fr @Biard86

> **Listes des élus** de la commune de Biard

Élections municipales du 15 mars 2020

Gilles MORISSEAU,
Maire

Louis-André SEINE,
1er adjoint, délégué voirie, urbanisme et transport

Geneviève MOREAU,
2e adjointe, déléguée aux finances, vie scolaire et jeunesse

Mickaël DESVIGNES,
3e adjoint, délégué aux associations

Brigitte SEGUIN,
4e adjointe, déléguée aux affaires sociales, économie et emploi

Bertrand ISTIN,
Conseiller Municipal

Laëtitia CORDEAU,
Conseillère Municipale

Yannick DEPORT,
Conseiller Municipal

Aurélie CHASSEPORT,
Conseillère Municipale

Christophe OLIVIERO,
Conseiller Municipal

Céline REPOUSSARD,
Conseillère Municipale

Stéphane CORBEL,
Conseiller Municipal

Séverine MATHIEU-DEMEOCQ,
Conseillère Municipale

Jean-Luc TACHAT,
Conseiller Municipal

Virginia BAYOU,
Conseillère Municipale

Maryse AUMOND,
Conseillère Municipale

Groupe « **Biard Ensemble** »

Dominique DURAND,
Conseiller Municipal

Michèle BERNARD,
Conseillère Municipale

Pierre JOLLY,
Conseiller Municipal

> Nos commissions thématiques

Les commissions municipales sont présidées par le Maire

FINANCES
Vice-Présidente : Geneviève MOREAU - Rapporteur : Jean-Luc TACHAT
Membres : Christophe OLIVIERO, Aurélie CHASSEPORT, Laëtitia CORDEAU, Yannick DEPORT, Michèle BERNARD
Suppléants : Stéphane CORBEL, Virginia BAYOU, Bertrand ISTIN, Dominique DURAND

ESPACES PUBLIC, VOIRIE - ENVIRONNEMENT, BATIMENTS, TRANSPORTS PUBLICS
Vice-Président : Louis-André SEINE - Rapporteur : Bertrand ISTIN
Membres : Laëtitia CORDEAU, Séverine MATHIEU-DEMEOCQ- Stéphane CORBEL, Maryse AUMOND, Pierre JOLLY
Suppléants : Jean-Luc TACHAT, Céline REPOUSSARD, Christophe OLIVIERO, Dominique DURAND

ENFANCE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE, VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - RESTAURATION
Vice-Présidente : Geneviève MOREAU - Rapporteur : Laëtitia CORDEAU
Membres : Aurélie CHASSEPORT, Yannick DEPORT, Céline REPOUSSARD, Séverine MATHIEU-DEMEOCQ, Dominique DURAND
Suppléants : Maryse AUMOND, Christophe OLIVIERO, Virginia BAYOU, Pierre JOLLY

VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION COMMUNALE - COMMUNICATION
Vice-Président : Mickaël DESVIGNES - Rapporteur : Virginia BAYOU
Membres : Céline REPOUSSARD, Yannick DEPORT, Stéphane CORBEL, Maryse AUMOND, Michèle BERNARD
Suppléants : Bertrand ISTIN, Séverine MATHIEU-DEMEOCQ, Aurélie CHASSEPORT, Pierre JOLLY

AFFAIRES SOCIALES, SOLIDARITES, INTERGENERATIONNELS, EMPLOI - ECONOMIE
Vice-Présidente : Brigitte SEGUIN - Rapporteur : Christophe OLIVIERO
Membres : Aurélie CHASSEPORT, Virginia BAYOU, Jean-Luc TACHAT, Stéphane CORBEL, Dominique DURAND
Suppléants : Laëtitia CORDEAU, Yannick DEPORT, Bertrand ISTIN, Michèle BERNARD

> Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Président : Gilles MORISSEAU
Membres élus par le Conseil Municipal : Brigitte SEGUIN, Christophe OLIVIERO, Aurélie CHASSEPORT, Stéphane CORBEL, Dominique DURAND
Membres extérieurs nommés par Arrêté municipal n°68/2020 du 7 juillet 2020 : Chantal AUZANNEAU, Roland BERGER, Mary CORIOU-GUILLAUME, Rahima PHELIPPON, Guy ALLARD

> Les représentations de notre commune dans diverses instances

COMMUNAUTÉ URBAINE DE GRAND POITIERS
Conseiller communautaire titulaire : Gilles MORISSEAU, vice-Président Grand Poitiers en charge de la Voirie
Conseillère communautaire suppléante : Geneviève MOREAU

COMITÉ SYNDICAL ÉNERGIES VIENNE :
Gilles MORISSEAU, Louis-André SEINE

ASSOCIATION « VALBOIVRE »
Stéphane CORBEL, Bertrand ISTIN, Céline REPOUSSARD, Maryse AUMOND

INSTITUTION DE LARNAY
(Foyer de vie /Foyer d'Accueil Médicalisé et EHPHSAD) : Brigitte SEGUIN, Christophe OLIVIERO

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE Correspondants « défense » :
Yannick DEPORT, Séverine MATHIEU-DEMEOCQ

LE BUDGET RÉALISÉ EN 2019

> Le fonctionnement

La maîtrise continue des dépenses de fonctionnement nous permet de conserver un excédent satisfaisant. L'excédent reporté depuis le début du mandat nous permettra de répondre aux besoins d'investissements futurs.

DÉPENSES	**1 277 366 €**
RECETTES	**1 565 508 €**
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	**288 142 €**

Dépenses de fonctionnement

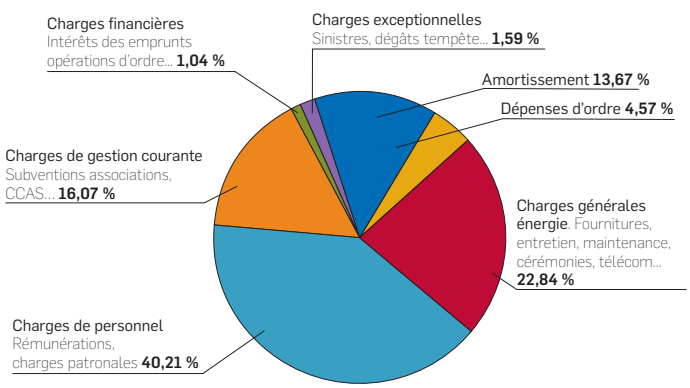

Recettes de fonctionnement

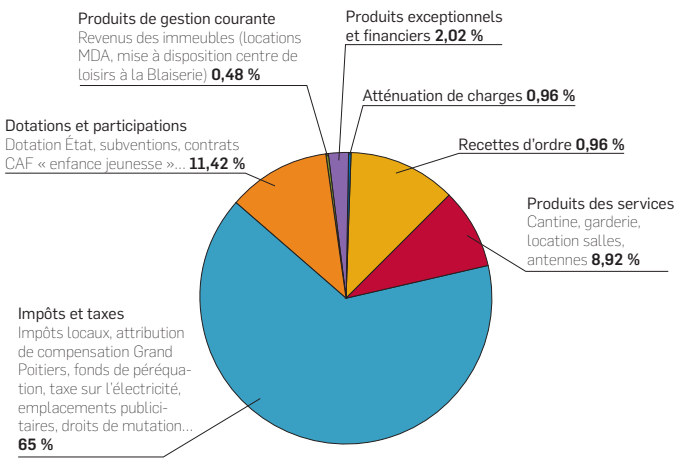

> L'investissement

DÉPENSES	€
Déficit d'investissement reporté : 22 942 €	
Moins-value cession Renault benne B80	27 757
Emprunt remboursement capital	57 939
Neutralisation amortissement attribution compensation	157 477
Étude restructuration et extension Foyer Guillaume d'Aquitaine : solde	1 536
Attribution de compensation: dépense d'investissement Grand Poitiers	157 477
Subvention à SIPEA HABITAT : Ancienne école	7 160
Subvention HABITAT DE LA VIENNE : les coteaux de Bel Air	11 376
Hébergement site Internet	425
Service administratif : logiciels Cosoluce	2 197
École maternelle : draisiennes + vélos+ bancs	657
Service technique : camion benne	29 980
Service administratif : écran supplémentaire poste urbanisme	271
Groupe scolaire : vestiaires personnels	252
Accueil périscolaire + CDI : 3 banquettes	951
Maison des Associations : chariot + tables pliantes	1 892
Restaurant Scolaire : self-service	23 761
Personnel communal : protections auditives	1 123
École maternelle : grand jeu cour	8 894
Restaurant scolaire : petits équipements + protection des murs	1 686
Service technique : cuve 1 000 L	5 400
Service technique : petits équipements : (désherbeur - toit de tracteur)	3 486
Voirie : illumination de Noël	1 163
Voirie : lecteur de puces SAPV	85
Voirie : panneaux divers	519
Groupe scolaire : étagères CDI + cumulus eau chaude	1 778
Bibliothèque municipale : chaudière	3 670
Crèche : chauffe-eau	721
Crèche : ravalement de façade	21 850
Création bâtiment de stockage (à côté du garage du presbytère)	1 848
Voirie : fleurissement ville	28 281
École élémentaire : création d'une allée pour rejoindre le restaurant scolaire	3 593
Foyer Guillaume d'Aquitaine : Missions - Diagnostics - Avant-Projet	30 992
Cimetière : engazonnement des allées	8 114
TOTAL	**604 311**

RECETTES	€
Plus-value cession terrain La Tardiverie	25 999
Cession terrain La Tardiverie	3 478
Cession camion Benne Renault B80	28 957
Excédent de fonctionnement + affectation du résultat	137 942
FCTVA	23 518
Taxe d'aménagement	109 053
Amortissement subvention. Grand Poitiers	157 477
Amortissement des participations	17 189
Service technique : subvention Conseil Départemental - acquisition camion benne	7 000
Bâtiment de stockage : subvention Conseil Départemental	15 900
Cimetière : subvention Communauté urbaine	7 479
TOTAL	**533 991**

LE **BUDGET** PRÉVISIONNEL 2020

Ce budget 2020 peut se définir comme étant « de transition », comme il se doit en année d'élections. Notre gestion rigoureuse au cours des 6 années écoulées, caractérisée par **la maîtrise des dépenses courantes** et une modération sur les grands projets d'investissements, ont permis à notre commune **un désendettement important**, sans nouveaux emprunts, et **la constitution de réserves par report d'excédents**. Sur cette période, les investissements réalisés ont été principalement orientés vers la préservation du patrimoine communal (bâtiments, cimetière) et l'apport de nouveaux services (aires de jeux, agrandissement de la crèche).

Rendue possible par ces résultats positifs, **la rénovation du Foyer Guillaume d'Aquitaine**, qui entre en phase « chantier » dès septembre prochain après plusieurs années de préparation, sera suivie d'autres projets à partir de l'année prochaine, dont les orientations et priorisations seront travaillés avec les nouveaux élus communaux. Le Conseil Municipal a voté son budget prévisionnel 2020, le 9 juillet dernier. Il s'équilibre en dépenses et en recettes à **2.125.000 € en fonctionnement et à 1.950.000 € en investissement.**

> Le fonctionnement

DÉPENSES	€
Charges générales : énergie, fournitures, entretien, maintenance, cérémonies, télécoms...	347 800
Charges de personnel : rémunérations, charges patronales	530 000
Charges de gestion courante : subventions associations, CCAS...	210 500
Charges financières : intérêts des emprunts opérations d'ordre...	11 400
Charges exceptionnelles sinistres, dégâts tempête...	2 500
Dépenses imprévues	76 723
Amortissement	176 520
Autofinancement Virement section investissement	769 557
TOTAL	2 125 000

RECETTES	€
Excédent antérieur : excédent de fonctionnement reporté	651 062
Produits des services : cantine, garderie, location salles, antennes	105 000
Impôts et taxes : impôts locaux, attribution de compensation Grand Poitiers, fonds de péréquation, taxe sur l'électricité, emplacements publicitaires, droits de mutation...	1 024 500
Dotations et participations : dotation état, subventions, contrats CAF « enfance jeunesse »...	163 023
Produits de gestion courante revenus des immeubles (locations MDA, mise à disposition centre de loisirs à la Blaiserie)	13 500
Produits exceptionnels et financiers	2 650
Atténuation de charges	7 788
Amortissement : neutralisation	157 477
TOTAL	2 125 000

> L'investissement

DÉPENSES	€
Déficit d'investissement reporté	93 261
Emprunt remboursement capital	59 929
Dépenses imprévues	24 656
Neutralisation amortissement	157 477
Foyer Guillaume d'Aquitaine : frais d'études faisabilité restructuration et d'extension du foyer (solde)	1 200
Attribution de compensation investissement Grand Poitiers	157 477
Trop perçu FCTVA 2018	42 500
Mairie : mise en place logiciel messagerie + création logo commune	5 000
Service administratif : hébergement site Internet	1 000
Service administratif : logiciels Cosoluce	1 000
Service technique : kit balisage camion benne IVECO	600
Service administratif : installation écran urbanisme	50
Mairie : acquisition 4 ordinateurs portables + souris ergonomique	7 200
Groupe scolaire : acquisition copieur + vidéoprojecteur	5 600
Mairie : système téléphonie mairie	4 600
Restaurant scolaire : table + chaises partie maternelle	650
Place des buis : mobilier urbain	4 750
École maternelle : panneau d'affichage	300
Voirie : lot de corbeilles (dont corbeilles tri) + bancs	4 000
Maison des Associations : panneau d'affichage	650
Voirie : 2 cabanes à insectes (Conseil Municipal des Jeunes)	150

RECETTES	€
Excédent + affectation du résultat	1 082 818
FCTVA	29 000
Taxe d'aménagement	49 762
Subvention Conseil départemental	22 900
Amortissement subvention Grand Poitiers	157 477
Amortissement des participations	19 043
FGA : subvention État (DETR)	150 000

DÉPENSES	€
Mairie + groupe scolaire : acquisition 2 défibrillateurs	3 800
Service technique : petit matériel	1 260
Restaurant scolaire : armoire réfrigérée + petit matériel	2 100
Voirie : 2 combis foot basket - lotissement fief des poiriers	4 000
Divers bâtiments : 15 détecteurs de monoxyde de carbone	600
Ateliers municipaux : barrière écluse mezzanine ateliers	4 000
Divers	690
Panneaux de rues	1 000
Mairie et groupe scolaire : branchement électrique pour défibrillateur	2 000
École maternelle : installation d'un portier vidéo	5 000
Église : renforcement de la structure	15 000
Création bâtiment de stockage (à côté du garage du presbytère	56 000
Voirie : fleurissement ville : solde	2 500
Voirie : plateforme enrobée pour combi foot basket - fief des Poiriers	10 000
Voirie : divers	2 500
Acquisition terrains, réserves foncières : Fenêtre Sud(BB33) : 17 730 m² - Fenêtre Nord(BC15) : 10 000 m²	78 500
Régularisation voirie place de la Manufacture	2 000
Rétrocessions voies et espaces publics - Lotissements : Les Buis, La Motte, Le Fief des Poiriers, L'Ageasse, Marie Curie	7 000
Foyer Guillaume d'Aquitaine: Missions : Maîtrise d'Œuvre, Assistance, Sécurité, Contrôle Technique Provisions Travaux	1 180 000
TOTAL	1 950 000

RECETTES	€
FGA : subvention État (DSIL)	130 000
FGA : subvention Région FEDER	69 000
FGA : fonds de concours Grand Poitiers	20 000
FGA : subvention FST (Fonds de Solidarité Territoriale)	217 000
Cimetière : subvention État(solde)	3 000
TOTAL	1 950 000

LES **SUBVENTIONS** AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS ET ORGANISMES	SUBVENTIONS	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	TOTAL
ASSOCIATIONS COMMUNALES			
APE	400 €		400 €
ANCIENS COMBATTANTS	150 €		150 €
ATELIER DECORATION FLORALE	150 €		150 €
ATELIER THEATRE BIARD	600 €		600 €
ATELIERS MUSICAUX DE BIARD	1 700 €		1 700 €
BIARD DANS LES AIRS	6 000 €		6 000 €
BIARD SANS FRONTIERES	650 €		650 €
CHASSEURS ACCA DE BIARD	200 €		200 €
CLUB DE DANSE DE BIARD	2 500 €	2 500 €	5 000 €
CLUB DE L'AMITIE	550 €		550 €
CLUB PHOTO		150 €	150 €
COMITE DES FETES DE BIARD	2 200 €		2 200 €
COULEURS BI ART	450 €		450 €
CROQUEURS DE POMMES VIENNE	150 €		150 €
FOOTBALL CLUB BIARD + CAP OUEST	2 500 €	500 €	3 000 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BIARD	750 €		750 €
HANDBALL CLUB DE BIARD	8 200 €	3 500 €	11 700 €
LES ETOILES ARGENTEES	100 €		100 €
O FIL DE LA BOIVRE	150 €		150 €
SENIORS SOURDS 86	150 €		150 €
SPELEO CLUB POITEVIN	300 €		300 €
SYMPHONIE Ecole de Musique	2 172 €		2 172 €
TENNIS CLUB VAL DE BOIVRE	400 €		400 €
SUBVENTIONS NON AFFECTEES		2 214.48 €	2 214.48 €
SUBV. AU TITRE DU CONTRAT ENFANCE CAF			
ACCUEIL DE LOISIRS – CSC LA BLAISERIE	34 400 €		34 400 €
CRECHE SUCE POUCE	31 702.67 €	435.10 €	32 137.77 €
AUTRES SUBVENTIONS ET COTISATIONS			
GIHP POITOU CHARENTES	150 €		150 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	100 €		100 €
COOP SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	583.65 €		583.65 €
COOP SCOL ECOLE ELEMENTAIRE	860.10 €		860.10 €
COOP SCOL ECOLE - Classe transplantée	2 300 €		2 300 €
ASSOCIATION LGV 86	100 €		100 €
PREVENTION ROUTIERE	100 €		100 €
ACTION SOCIALE PERSONNELS - CASC	1 767 €		1 767 €
FONDS SOLIDARITE LOGEMENT 86	135 €		135 €
ASSO DÉPARTEMENTALE SECHERESSE 86	80 €		80 €
TOTAL	**102 700.42 €**	**9 299.58 €**	**112 000 €**

> **Vie des Écoles :** retour sur la gestion de la période « COVID »

Nous tenons à saluer l'engagement des équipes enseignantes, des agents et des élus tout au long de ces trois mois, qui ont eu à gérer trois « rentrées des classes ».

Fermeture des écoles : vendredi 13 mars 2020

Une continuité pédagogique à distance a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre les enseignants et les élèves des écoles Maternelle et élémentaire.

Dans le cadre de l'accueil des enfants des personnels dits prioritaires, plusieurs enfants ont pu être accueillis dans 2 écoles de la communauté urbaine pendant la période de confinement.

1re reprise des classes : mardi 12 mai 2020

Dans le cadre de la stratégie du déconfinement, les écoles ont rouvert le 12 mai (journée de pré-rentrée le 11 mai pour les équipes enseignantes) dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires :

- Maintien de la distanciation physique : dans les classes, respect d'une distance d'un mètre entre les tables soit environ 4m² par élève et diminution du nombre de tables par classe.
- Application de gestes barrière : mise en place de signalétique facile à comprendre et visible (marquage au sol pour les sens de circulation, affiches).
- Limitation du brassage des élèves : gestion des flux d'élèves (toilettes, restaurant, cour).
- Nettoyage et désinfection des locaux et matériels : nettoyage et désinfection plusieurs fois par jour des matériels pédagogiques, des sanitaires et de tous les points de contact. Neutralisation de l'utilisation des jeux d'extérieurs (marquage par rubalise) et des jouets collectifs (pour l'école Maternelle).
- Formation, information et communication : affiches relatives au lavage des mains, à la distanciation pour les enfants, informations aux familles relatives aux conditions sanitaires d'accueil et aux mesures organisationnelles spécifiques.

Pour assurer tout au long de la journée une supervision des conditions d'accueil des enfants, la responsable de l'accueil périscolaire a été détachée de ses fonctions d'ATSEM (remplacement assuré). Simultanément, un personnel communal a été mobilisé tout au long de la journée pour effectuer des opérations de désinfection en continu.

Pendant toute la période, le restaurant scolaire a continué d'assurer les repas avec notre prestataire afin de continuer à préserver l'équilibre alimentaire.

Le protocole défini a permis de définir les conditions spécifiques d'accueil pour chacune des écoles : 8 élèves accueillis au maximum en Maternelle et 10 élèves accueillis au maximum en élémentaire.

À l'école Maternelle, toutes les enseignantes étaient en présentiel et à l'école élémentaire, 3 enseignantes sur 6 (enseignantes à temps partiel) étaient en présentiel, ce qui a permis d'avoir 2 classes d'ouvertes en permanence à l'école élémentaire.

Un questionnaire élaboré par la mairie et relayé par les Directrices d'écoles auprès des familles a permis de comptabiliser qu'en maternelle 29 familles et qu'en élémentaire 52 familles souhaitaient un retour à l'école en mai.

En maternelle, 11 enfants prioritaires ont été scolarisés, ainsi que quelques enfants sans aucune solution de garde, soit 19 enfants, conformément aux réponses indiquées sur le questionnaire. En élémentaire, un roulement a pu être fait et 28 élèves ont été accueillis en tout : 17 enfants prioritaires et quelques enfants sans aucune solution de garde.

2e rentrée des classes : mardi 2 juin

En réponse à une demande insistante de la Mairie, une enseignante remplaçante a été nommée à l'école élémentaire permettant l'ouverture d'une 3e classe.

Cependant, un plus grand nombre d'enfants de personnels prioritaires se sont inscrits pour cette période dans les deux écoles : 39 élèves en élémentaire et 17 enfants en maternelle. Le protocole sanitaire n'ayant pas évolué, les capacités d'accueil n'ont donc que peu évolué. En maternelle, ponctuellement, les enfants de grande section ont pu être accueillis.

Parallèlement, la commune a signé avec l'éducation nationale une convention 2S2C (sport, santé, culture, civisme) pour l'école élémentaire. Cette convention a permis d'accueillir 3 jours par semaine un intervenant sportif, une demi-journée par semaine un plasticien et deux jours par semaine une enseignante retraitée. Une personne bénévole de l'Association « Lire et faire lire » est également intervenue. Davantage d'enfants ont été accueillis avec la mise en place de ce dispositif.

Pendant toute cette période, les enseignantes en présentiel ont continué à assurer le travail en distanciel pour les enfants non scolarisés. Parallèlement, les enseignantes non présentes assuraient le distanciel pour leurs classes.

3e rentrée des classes : lundi 22 juin

Le nouveau protocole sanitaire, allégé, a enfin permis d'accueillir l'ensemble des enfants des 2 écoles. De nouvelles règles de distanciation (toujours 1 m de distance à respecter mais la règle de surface de 4 m² par élève est supprimée) et une notion de groupes sont apportées.

Une nouvelle fois, les classes ont dû être réaménagées pour accueillir les enfants suivant ces nouvelles normes.

À l'école élémentaire, une enseignante à temps partiel a pu reprendre son poste. Ce retour a permis à l'école d'ouvrir ses 4 classes. Combiné avec le dispositif 2S2C, toujours en vigueur, tous les enfants ont pu être accueillis pendant cette période de fin d'année scolaire.

Enfants, enseignants, personnel municipal, familles se sont tous réjouis de ce retour à l'école après une période très compliquée et insatisfaisante pour tous.

DÉPART EN RETRAITE

Le 2 juillet dernier, à l'occasion du départ en retraite de Mme Brigitte Charpin, ATSEM et agent du service périscolaire, celle-ci a remis à chaque enfant bonbons et stylo gel coloré agrémenté d'un papillon avec un petit mot de départ. C'est-à-dire plus de 100 stylos pour l'élémentaire et autant de papillons et petits jouets pour les maternelles.

Bonne retraite Mme Charpin, merci à vous !

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE - ANIMATION COMMUNALE - COMMUNICATION

> **Le Tour de France** passe par Biard

Cette année, le Tour de France passe par la commune de Biard. Initialement prévu le mercredi 8 juillet dernier, les coureurs passeront le **mercredi 9 septembre** à partir de 17h00.

Arrivant depuis Vouneuil-sous-Biard sur la RD6, ils emprunteront **la rue des écoles** (sud) depuis le feu et descendront **la rue des Vieux Logis** avant d'emprunter **la route de la Cassette** avant de rejoindre Poitiers.

La circulation sur l'ensemble de ces rues sera strictement interdite **de 12h à 18h**. Plusieurs rues adjacentes, enserrées par le parcours, seront également fermées : Vauloubière, Ermitage, Belvédère.

Pendant cet événement, unique sur la commune, **des animations** auront lieu l'après-midi sur le parking du gymnase et derrière la mairie. Grâce à l'implication des associations culturelles et sportives : **des structures gonflables** pour les enfants, **la retransmission de l'étape** sur grand écran au gymnase, **des spectacles de rue et fanfares** se produiront dès 17h30. **Des food trucks et nos commerçants** proposeront des points restaurations. **Les buvettes** seront gérées par les bénévoles des clubs et associations. Le soir, **le feu d'artifice** (initialement prévu le 13 juillet dernier) sera tiré depuis le stade municipal par la société Brezac aux alentours de 22h.

> Un forum riche en **animations**

Le forum des associations se tiendra le samedi 5 septembre. De 9h30 à 15h30, **les inscriptions** pourront se faire directement dans les différents stands tenus par les dirigeants des associations culturelles et sportives. Des démonstrations seront organisées tout au long de la journée. **Une structure gonflable** fera le plaisir des plus jeunes. Le club de Foot organisera un tournoi sur le stade avec des rencontres autour du ballon rond. La soirée sera l'occasion de profiter de **la marche gourmande organisée par le Club de handball.**

> **Dynamiser** la communication

Le logo de notre commune et l'image qu'il véhicule ont plutôt bien supporté 20 années d'utilisation. Par son évocation de l'eau de la Boivre, de la couleur verte de nos espaces boisés, et de l'avion qui s'envole sous forme d'une flèche, il est signifiant. Parce que le logo de notre commune peut également refléter notre dynamisme associatif, culturel et économique, ainsi que l'esprit solidaire de nos habitants, nous proposons en ce début de mandat de consulter des agences de communication pour le faire évoluer. Nous prévoyons ensuite de revisiter la mise en page de notre bulletin Biard Mag (fin 2020) et une refonte du site internet de la commune (en 2021).

> INFO CCAS

Le Conseil Départemental de la Vienne a souhaité **offrir aux familles les plus fragiles de la Vienne** des entrées enfants et adultes au Futuroscope. Pour obtenir ces entrées, les familles avec au moins un enfant et dont le Quotient Familial est inférieur à 700 doivent s'inscrire sur la plateforme dédiée : https://www.ma-promo86.com/offre-solidaire-futuroscope

La commune de Biard s'associe à cette action et propose d'accompagner les familles répondant aux critères d'attribution pour leur inscription voire leur déplacement vers le Futuroscope.

Informations et aide à l'obtention de ces billets : 05 49 37 60 40 (horaires d'ouverture de la mairie)

> **Biodiversité**, création d'un rucher communal

Nos priorités affirmées dans le domaine de la biodiversité ont vu leur première concrétisation par l'adhésion au programme **« Mon Village, Espace de Biodiversité »**, qui associe les élèves de nos écoles et permet la **constitution d'un groupe d'habitants** sensibles à ces enjeux environnementaux. Toutes personnes intéressées par ces actions peuvent se faire inscrire à la Mairie.

Actuellement deux zones biodiversités ont été créées dans la deuxième partie du cimetière, d'autres le seront, avec vos idées, dans diverses zones communales. **Des semis de plantes mellifères** seront effectués à l'automne dans plusieurs secteurs de notre territoire (vos propositions d'emplacements sont les bienvenues).

Une parcelle adaptée à cet usage a été nettoyée au Chilloc, qui accueillera **nos deux premières ruches communales** à l'automne 2020. Nous attendons ce moment avec une grande impatience et une grande satisfaction. Un Conseiller Municipal se forme actuellement avec des apiculteurs et l'association « Abeil'Local » afin de suivre ce projet. Nos deux ruches sont en pleine forme : elles sont hébergées et s'épanouissent pour le moment à Savigny-Lévescault, et intégreront donc leur emplacement comme convenu.

À noter que la commune est intéressée par toute personne ayant des connaissances en apiculture, ou qui souhaite s'engager dans cette démarche. Merci de vous faire connaître auprès de la Mairie.

Un jeune recruté en **service civique** accompagnera dès cet automne nos activités liées à la biodiversité.

Fauchage différencié : un plus pour la biodiversité

Un petit rappel sur les techniques de **fauchage** pratiqué par Grand Poitiers pour le respect de la biodiversité :

Printemps	Une fauche de sécurité au printemps (bordure de chaussée, carrefours, panneaux) sur environ 1,5 m de large juste avant l'épiaison
Été	Arrêt des interventions pour préserver la biodiversité
Automne	Une fauche de la totalité de l'accotement en automne sauf sur les plus fortes surlargeurs
Hiver	Un élagage des haies situées à moins d'1,8 m du bord de chaussée sur une hauteur de 5 m Un élagage des haies situées à plus d'1,8 m du bord de chaussée sur une hauteur de 5 m selon un programme pluriannuel la taille douce des arbres selon les besoins

Fleurissement - cimetière

Espace naturel « sensible », notre cimetière nécessite un entretien régulier. Notre choix de prestataire s'est porté depuis cet été vers l'**ESAT de Chantejeau** qui réalisera ces opérations de tonte et désherbage : un choix socialement porteur de sens.

L'entretien des massifs fleuris installés sur nos espaces publics nécessite une technicité importante pour préserver dans la durée ces embellissements. Nous poursuivrons notre collaboration avec l'entreprise paysagère qui les a conçus, certaines tâches plus simples (arrosage, désherbage) seront confiées à nos Agents.

> **Bâtiments** publics

L'extension du garage du presbytère est terminée. Ce lieu de stockage permettra divers rangements municipaux et associatifs.

La rénovation du Foyer Guillaume d'Aquitaine entrera dans sa phase « chantier » fin août, pour une durée de travaux d'une année.

L'arrière du chœur de **notre église** semble se dégrader progressivement, et appelle toute notre vigilance. Nous programmons dès cette année un audit d'un bureau d'études afin d'analyser les travaux indispensables à effectuer pour la préservation de ce patrimoine, que nous réaliserons l'année prochaine.

> **Voirie** communale

Ancien chemin rural simplement recouvert de goudron au fil du temps, la **rue Charles Chaubier de Larnay** n'était pas structurée pour supporter le trafic de tous types de véhicules qui l'empruntent : poids lourds, véhicules de l'Armée, engins agricoles. Les travaux de la ligne à grande vitesse ont fini par détériorer définitivement cette voie, avec de piètres remises en état effectuées par la suite par Liséa-Coséa.

C'est donc un chantier important de renforcement de la bande de roulement que le service voirie de Grand Poitiers a réalisé. Simultanément, nous avons décidé de mettre cette rue en **sens unique** afin de limiter les circulations de délestage liées à l'installation du 35e collège à Pouzioux-la-Jarrie. La boucle de circulation à sens unique concerne également la rue du Cruchon, qui elle-même a été rénovée.

La réalisation de pistes cyclables complètera l'aménagement routier de ce secteur afin de relier les Bournalières et le Cruchon au bourg de Biard, ainsi que pour offrir une alternative de circulation en « mode doux » vers le futur collège. Nous devrons pour cela rechercher à acquérir quelques surfaces longeant les voies : à discuter avec les propriétaires du foncier concerné.

La RD6 dans le centre bourg de Biard, très abîmée et faïencée, a été refaite par le Conseil Départemental suite à notre demande depuis plusieurs années (5 500 véhicules/jour) ; l'occasion du passage du tour de France dans notre commune a été l'élément déclencheur et ces travaux réalisés du 6 juillet au 10 juillet sont terminés. Malgré des nuisances évidentes pour les automobilistes ainsi que pour nos commerces, nous avons fait en sorte de limiter celles-ci, l'impact réel a duré trois jours.

Nous remercions le Conseil Départemental pour cette décision et pour les relations étroites que nous avons eu dans le domaine de la communication, des échanges et de la coopération avec la commune et certains habitants riverains de la RD6.

Dans les mois à venir nous aurons encore à travailler avec le Conseil Départemental pour concrétiser une continuité de la piste cyclable traversant le pont de la LGV sur la RD6. Un aménagement important de la traversée du hameau de **La Fenêtre** participera à la sécurisation des riverains, à une modération des vitesses de circulation constatées et à cette continuité de circulation « mode doux » vers les pistes cyclables de Vouneuil-sous-Biard.

La sécurisation de la RD6 sur notre commune est un vrai sujet. Plusieurs accidents dramatiques s'y sont déroulés ces dernières années. Une première réalisation urgente consiste à reculer les limites d'agglomération à l'angle bas du cimetière, afin de limiter beaucoup plus tôt la vitesse à 50 km/h, et d'accompagner ce changement avec des aménagements routiers pour une plus grande efficacité.

Réseaux d'adduction d'eau

Durant le mois de juin, des travaux ont été opérés dans le secteur de l'Avenue Charles de Gaulle, de la rue Étienne Berton, de rue Antoine Saint-Exupéry et une petite partie de la rue Maryse Bastié. Des canalisations d'eau potable très anciennes ont été remplacées par des canalisations de diamètre plus important avec des bouches d'arrêts et d'ouvertures conformes. Des canalisations en plomb ont été aussi remplacées. Le service Eau de Grand Poitiers a été le maître d'œuvre de ces travaux.

La préparation du passage du Tour de France

Durant cet été, liés au passage du Tour de France le 9 septembre 2020, des aménagements temporaires seront mis en œuvre afin d'assurer la sécurité des coureurs dans nos rues : effacement par couverture temporaire de rétrécissements (rue des Écoles, rue des Vieux-Logis), recollage de caniveaux, réfections de certains bas-côtés rue des Vieux Logis et enlèvements des jardinières de fleurs route de la Cassette.

Nos chantiers de fin d'année 2020

Les nombreux **murs de soutènement** présents sur notre commune bénéficieront de réparations nécessaires, à même de préserver la sécurité des usagers et la durabilité des biens fonciers et immobiliers.

La réfection du trottoir et des caniveaux côté « ouest » de la **rue Maryse Bastié** se réaliseront en fin d'année ou, au plus tard, début 2021. Les mois de confinement lié au covid 19 ont causé du retard dans la programmation globale des travaux menés par la Communauté urbaine.

Enfin, la **rue de l'Ermitage** concentre toute notre attention suite aux glissements de terrains des mois de décembre 2019 et février 2020. Des travaux de nettoyage et de surveillance ont eu lieu sur ces falaises au printemps, et de nouveaux travaux d'abattage nécessaires auront lieu bientôt. La sécurisation de cette zone dangereuse est travaillée en commun avec le service immobilier de Grand Poitiers.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES SOLIDARITÉS - INTERGÉNÉRATIONNEL EMPLOI - ÉCONOMIE

La première réunion de notre commission communale regroupant l'action sociale, la solidarité, la sécurité, l'intergénérationnel l'économie et l'emploi s'est réunie le 01 juillet. Brigitte SEGUIN, adjointe au Maire et vice-Présidente, a présenté la large palette d'interventions de cette commission.

Dans le cadre de **l'action sociale**, les élus seront amenés à intervenir, avec les bailleurs sociaux sur les logements sociaux de la commune. A ce jour 3 prestataires gèrent **84 logements** répartis sur la commune en **38 appartements et 46 maisons**. La commune de Biard a fait le choix d'être guichet d'enregistrement des demandes de logements sociaux au même titre que les bailleurs sociaux. Les élus interviennent aussi lors des commissions d'attribution des logements proposés à la location et ils sont associés aux nouveaux projets de lotissements.

L'accueil et le suivi de familles de réfugiés en attente de régularisation mobilise également élus et habitants. En quelques années, ce sont trois familles qui sont dorénavant bien intégrées dans la vie de notre cité.

Le traditionnel **repas de fin d'année** pour les aînés de la commune et la distribution des colis pour ceux qui ne veulent pas ou qui ne peuvent pas participer au repas constituent également des moments d'échanges et de convivialité appréciés de tous. Les résidents de **l'Institution de Larnay** partagent ce repas quand ils le peuvent, et participent à un goûter offert par la Mairie en début d'année.

La **solidarité** reste une priorité, avec notamment la **Gratiféria** qui organise le don d'objets (vêtements, livres, articles de cuisine, de puériculture ou de jardinage, jouets...) dont on n'a plus besoin, et qui servent à qui en a besoin : 100% solidaire et anti-gaspi !

Dans le domaine de **l'intergénérationnel**, une action appréciée de nos aînés est la possibilité de déjeuner au restaurant scolaire le mercredi. Les membres de notre commission seront associés à l'étude sur **la création de logements sociaux « séniors »** par EKIDOM, situés à proximité des commerces de la Place des Buis. La gestion des locations sera confiée à La Mutualité Française qui assurera aussi les prestations de services associées à ce projet (animation, aides ponctuelles...)

La commune s'associe également aux **Accessifs**, événement proposés tous les 2 ans par Poitiers pour sensibiliser les habitants des communes aux différents handicaps (moteur, sensoriels, psychique). Une action intitulée « la couleur des sentiments » a été menée à Biard en 2019, avec les enfants de la classe de CM2, une classe de l'IEM et un groupe de résidents de Larnay.

Nous proposons que Biard obtienne, d'ici la fin de notre mandat, le label **« ville amie des aînés »** dans le prolongement de la création du village sénior. L'objectif d'une ville amie des aînés est de favoriser l'adaptation de l'environnement urbain aux besoins des personnes âgées, d'optimiser les possibilités de bonne santé, d'améliorer la qualité de vie en adaptant les politiques, les structures et les services. Une ville accessible aux aînés est une ville accessible à tous.

De nombreux projets attendent vos élus sur ce nouveau mandat et nous vous tiendrons régulièrement au courant de l'avancée des projets retenus.

> **Expo** "Après la lettre"

Exposition par M. Gérard Teillay, photographe.
Textes de M. Michel Billé

Au Foyer de vie « La Prairie » de Chaunay, des jours à regarder, à écouter les résidents, les personnels. Là, le verbe est autre. Souvent les mots, pour dissonants qu'ils soient, ouvrent des lucarnes. Alors, j'ai mis des vocables dans les images, puis quelques phrases. Ici, le liant humain est bien le langage. Continuer à montrer. Ne pas laisser l'habitude et l'oubli envelopper de silence nos semblables.

Exposition entrée libre - mairie de Biard du 28/09 au 16/10 (horaires d'ouverture)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie de Biard :
Tél. 05 49 37 60 40
Courriel : info@ville-biard.fr
Internet : www.ville-biard.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

> **BRUITS** DE VOISINAGE :

Afin de vivre en bon voisinage, et pour la tranquillité de tous, **limitons les nuisances sonores et respectons les horaires autorisés.** L'utilisation d'appareils aux niveaux sonores élevés tels que outils de jardinage, bricolage, Hi-Fi, instruments de musique, etc., susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est règlementé par l'arrêté préfectoral de la Vienne du 18 juin 2007.

Les horaires autorisés sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

> PERMANENCE DES ÉLUS :

Les élus se tiennent à votre écoute tous les samedis matin de 10h30 à 12h à la mairie. Vous pouvez vous entretenir avec eux sans rendez-vous.

> **LA VITESSE** DANS LA COMMUNE :

La vitesse est limitée à 50 km/h en agglomération et certaines rues à 30 km/h. La rue est partagée entre les piétons (enfants, parents, personnes à mobilité réduite), les véhicules sans moteurs (vélos, trottinettes) et les véhicules motorisés (scooter, mobylettes, voitures, camions...). Le respect des autres se traduit par le respect de la conduite sur la route.

> VACCINATION :

Prenez en main votre vaccination. Créez votre Carnet de Vaccination Électronique sur : MesVaccins.net

> TÉLÉPHONES DES URGENCES :

15 SAMU
18 POMPIERS
17 POLICE

EXPRESSION DE **GROUPE**

Biard est un village où ses habitants aiment se rendre aux urnes pour accomplir leur acte citoyen. De mémoire de Biardaise et Biardais, jamais une élection municipale ne s'était déroulée dans de telles conditions : légitime inquiétude sur les risques encourus lors du vote du 15 mars, incompréhension face à l'incitation à rester chez soi et, simultanément, à aller voter... Devant l'incohérence de la situation et pressentant que le deuxième tour ne pourrait pas se tenir, de nombreux électeurs et électrices, ne se sont pas déplacés. La démocratie ne sort pas grandie de cet épisode : 55,16% de votants (74,41% en 2014), c'est le plus bas taux de participation à BIARD pour des élections municipales. Nous déplorons un contexte qui a faussé ce temps fort de la participation des citoyens à la vie locale. Ce n'est pas le résultat que nous souhaitions, ou pour lequel nous avons travaillé si durement, mais je ressens de la fierté et de la gratitude pour cette formidable expérience que nous avons construite ensemble et auxquelles s'ajoutent ces belles rencontres que nous avons faites dans notre porte à porte. Vous représentez le meilleur de BIARD et être candidat a été un grand honneur. L'enjeu de cette campagne était notre village que nous aimons, il s'agissait de construire BIARD dans un renouveau rempli d'espoir et de solidarité avec plus de démocratie locale et participative. Cette défaite pourrait me décevoir, mais n'ayez crainte, ne cessez jamais de croire que se battre pour ce qui est juste a de la valeur, et ce que nous avons semé au niveau de nos idées nous veillerons au sein de cette municipalité à ce qu'elles puissent germer et fleurir notre village. Mandela disait « Dans la vie, je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends. », c'est pourquoi nous prendrons place dans ce conseil municipal en participant à ce que notre pays nous offre de plus beau : La Démocratie. Nous défendrons nos idées dans une posture constructive, avec cette ouverture participative puisque celle-ci était présente sur les deux programmes, et le débat d'idées doit être au centre de nos préoccupations dans le respect des uns et des autres. Nous veillerons au chantier du foyer Guillaume d'Aquitaine pour que celui-ci reste dans l'enveloppe annoncée (1 180 487€). Notre position sur ce projet n'a pas changé mais les Biardaises et Biardais ont fait ce choix par leur vote et les travaux vont être lancés. Concernant l'installation des panneaux photovoltaïques sur 23 ha, bien que nous soyons favorables au développement des énergies renouvelables et à notre participation solidaire pour la mise en œuvre du plan communautaire « énergie climat », nous sommes contre l'installation qui jouxte les habitations sans étude sur leur éventuel impact sur la santé. En outre notre commune a déjà beaucoup donné (autoroute, LGV, Aéroport, rocade...). Doit-on poursuivre sa défiguration ?

Pour conclure, je tiens à vous remercier pour votre confiance et vos votes, mais aussi mes colistiers pour leur travail, leur engagement et leur soutien, et ma famille pour leur patience et leur réconfort. L'issue de cette campagne est bien moins importante que l'épreuve sanitaire que nous traversons avec son impact sur l'économie. Il faudra du temps pour la faire redémarrer et lui redonner toute sa puissance. C'est une période difficile et inédite que nous devons assumer collectivement. Prenons soin les uns des autres en mettant en œuvre les gestes barrières.

Vos représentants Biard Ensemble au conseil municipal et commissions thématiques : Dominique DURAND, Michèle BERNARD et Pierre JOLLY.

AGENDA

AOÛT

- **Mercredi 19 août**
  Infos Vitalis
  Vitalis
  Mairie
  10h - 13h

- **Vendredi 28 août**
  Assemblée générale
  Tennis-Club Val de Boivre
  Maison des associations de Vouneuil
  20h

SEPTEMBRE 2020

- **Samedi 5 septembre**
  Forum des associations
  Mairie
  Maison des associations, tivoli gymnase
  9h30 - 15h30 - Entrée libre

- **Samedi 5 septembre**
  Matche et tournoi de Foot
  Football Club Biard
  Stade
  Toute la journée - Entrée libre

- **Samedi 5 septembre**
  Rando gourmande nocturne
  Handball Club
  Maison des associations
  18h - 10€ - Inscription auprès de Maryse : 06 11 55 57 40

- **Mercredi 9 septembre**
  Tour de France : animations, food truck, passage de la caravane du tour, des cyclistes, feux d'artifice
  Mairie, associations
  Parking du gymnase
  À partir de 12h - Entrée libre

- **Dimanche 20 septembre**
  Vide grenier
  Biard sans frontières
  Centre bourg
  7h - 18h - 2€ le mètre

- **Dimanche 20 septembre**
  Animation majorettes lors du vide grenier
  Les étoiles argentées
  Centre bourg

- **Dimanche 20 septembre**
  Journées du patrimoine visite de la chapelle
  Larnay
  Entrée libre

- **Du 28 sept. au 16 oct.**
  Exposition « Après la lettre »
  Entrée libre
  Mairie (Horaires d'ouverture)

OCTOBRE 2020

- **Dimanche 11 octobre**
  Loto animé par Hélène
  Handball Club
  Salle des fêtes de Quinçay
  14h

NOVEMBRE 2020

- **Mercredi 11 novembre**
  « Cérémonie de la première guerre mondiale »
  Mairie
  Place de l'église puis cimetière avec dépôt de gerbe
  11h

- **Du samedi 14 au dimanche 22 novembre**
  Exposition de peinture
  Couleurs Bi'Art
  Salles des mariages et René Meunier
  Mairie de Biard
  Aux heures d'ouverture de la mairie
  vernissage : vendredi 13 novembre à 18h - Entrée libre

- **Dimanche 15 novembre**
  Assemblée Générale et concert des enseignants
  Symphonie
  Salle des Arches, Pouzioux-la-Jarrie
  16h - entrée libre

- **Dimanche 22 novembre**
  Loto animé par Hélène
  Handball Club
  Salle des fêtes de Quinçay
  14h

DÉCEMBRE 2020

- **Dimanche 13 décembre**
  Journée Festive de Noël
  Comité des Fêtes
  Salles des mariages et René Meunie, Mairie de Biard
  15h - Entrée libre

- **Vendredi 18 décembre**
  Magie de Noël
  Comité des Fêtes, APE
  Place des Buis
  18h - Entrée libre

- **Samedi 19 décembre**
  Maestro, spectacle musique et théâtre tout public
  Symphonie
  Salle R2B Vouneuil-sous-Biard
  20h30 - 10€, 8€, gratuit - 5 ans

JANVIER 2021

- **Du 9 au 17 janvier**
  Exposition de photos
  Club photos de Biard
  Mairie
  Aux heures d'ouverture de la mairie, vernissage le samedi 9 janvier à 11h - Entrée libre